

VIVRE ENSEMBLE

Évolution de la solidarité humaine

Alors que la compétition, la compétitivité et la concurrence semblent être les fers de lance des sociétés actuelles, il s'avère à l'analyse que c'est plutôt la solidarité qui mène l'espèce humaine. Comment a-t-elle évolué ? Comment se manifeste-t-elle actuellement ?

A l'origine, les groupes humains sont fondés sur un lien de sang ou de parenté (familles, clans, tribus) ou d'affiliation (amis, compatriotes, collègues, association, confrérie, commune, nation). Au sein de ces groupes, la solidarité est une obligation réciproque d'aide, d'assistance, de collaboration... d'abord pour la défense contre des agressions ou des oppressions, puis pour l'alimentation ou le secours, ensuite pour l'entraide et la coopération. C'est la réciprocité qui différencie la solidarité de l'altruisme, la générosité, la charité.

Point de vue des scientifiques

Depuis que l'homme est homme, il y a des liens de solidarité précise Valérie Delattre, archéoaanthropologue de l'INRAP¹.

En témoignent les os de nos lointains ancêtres où sont inscrits les soins prodigués aux malades, aux plus faibles : trépanation, création d'appareillages, réduction de fracture. *Une chaîne de solidarités au service de la personne en situation de vulnérabilité* était déjà bien présente à l'époque. Pablo Servigne, biologiste, repère avec humour « L'entraide entre bactéries pour former des cellules, puis entre cellules pour former un corps, puis avec d'autres espèces vivantes pour se nourrir, et avec d'autres humains pour grandir et pour transmettre la culture. Nous sommes l'entraide incarnée. Il rappelle aussi que dans les milieux les plus hostiles, l'entraide est spontanée chez les êtres vivants, y compris chez l'être humain et ajoute que dans la nature, ceux qui ne s'entraident pas meurent les premiers, tout simplement. Ceux qui survivent ne sont pas forcément les plus forts, ce sont ceux qui s'entraident ».

Point de vue des philosophes

Émile Durkheim (1858-1917), dans son livre *De la division du travail social* défend le principe selon lequel la société reste cohésive par deux

forces unitaires. L'une est la relation de points de vue similaires partagés (la famille, les valeurs, les croyances) qu'il nomme *solidarité mécanique*, l'autre est la division du travail social et professionnel, spécialisé mais complémentaire, qui rend les activités humaines dépendantes, appelée *solidarité organique* qui a recours à la conscience collective, mais implique une plus grande autonomie et une conscience individuelle plus libre.

Peter Kropotkin (1842-1921) dans un livre intitulé *Le mutualisme : un facteur d'évolution* (1902) souligne le lien entre biologie et sociologie : il définit la coopération, le soutien mutuel, comme un instinct de solidarité, un mécanisme de survie et un facteur d'évolution des institutions des sociétés humaines. Puis, Élie Faure dans *L'esprit des formes* (1927) insiste : « Qu'on le sente ou non, qu'on le veuille ou non, une solidarité universelle unit tous les gestes et toutes les images des hommes, non seulement dans l'espace, mais aussi et surtout dans le temps ».

De même, pour Edgar Morin : « L'humanisme ne saurait plus être porteur de l'orgueilleuse volonté de dominer l'Univers. Il devient essentiellement celui de la solidarité entre humains, laquelle implique une relation ombilicale avec la nature et le cosmos ». Cynthia Fleury ajoute : « Il n'est pas seulement question de don et de contre-don : à partir du moment où les individus ne produisent pas de la solidarité, ils tombent malades, c'est une vérité clinique ».

Pratique de la solidarité dans le monde

Depuis 1980, l'ONG *Solidarités Internationales* apporte une aide ponctuelle ou pérenne aux personnes frappées par les conflits, violences, épidémies, catastrophes naturelles et climatiques, effondrements économiques, en couvrant leurs besoins essentiels : boire, manger et s'abriter. En





Afrique du Sud, le réseau *Solidarité* rassemble un ensemble d'organisations dans le but de promouvoir l'autosuffisance des Afrikaners et de défendre leurs intérêts en tant que minorité ethnique. À travers le monde, de nombreux syndicats portent ce nom : *Solidarność* en Pologne, l'*Union syndicale Solidaires* en France, *Solidariteit* en Afrique du Sud.

Solidarité politique

Des partis politiques ont la solidarité pour bannière au Brésil, en Écosse, en Suisse, en Ukraine et en Russie. En France, l'État crée, en 1956, le *Fonds National de Solidarité* qui verse une allocation aux personnes âgées dont le montant de ressources est inférieur au minimum vieillesse. Dans le vocabulaire administratif, législatif et gouvernemental, le mot « solidarité » a un sens restreint puisqu'il exclut toute notion de mutualité ou de réciprocité. Il est utilisé pour désigner des prélèvements obligatoires sans contrepartie. Par exemple, l'Impôt de solidarité (1945) permet à l'État d'affronter une situation de crise ou de financer un secteur de l'économie frappé par la conjoncture, par exemple l'impôt sécheresse (1976), ou encore un régime social déficitaire (1987). Autre exemple, l'Allocation de Solidarité Spécifique (1984) est une allocation versée aux personnes qui n'ont plus droit à l'assurance chômage. Les hommes politiques justifient *ces devoirs de solidarité* par une augmentation des inégalités sociales sans proposer une réelle redistribution des richesses. Il est notoire que l'idée de compétition, mythe institutionnalisé depuis près de deux siècles, se renforce depuis un demi-siècle avec la montée du néo-libéralisme

économique qui entraîne la concentration du profit, la marginalisation des plus faibles, la surconsommation destructrice des ressources naturelles.

La solidarité stimulée par les changements en cours ?

Depuis le *Sommet de la Terre* de Rio, la solidarité envers les générations futures et la solidarité écologique sont de nouveaux éléments de langage révélateurs. Le concept de solidarité écologique permet la prise de conscience des interdépendances fonctionnelles écologiques et sociales, des besoins de transparence pour lutter contre les inégalités et injustices environnementales, des limites de la biosphère et de l'importance de borner collectivement nos activités. Ainsi, elle repose sur une éthique de la responsabilité et de la précaution, et participe à la transition vers un nouveau contrat naturel dans lequel les limites de l'action humaine sur la nature seront définies juridiquement. En premier cas, ce principe a été utilisé pour la protection des espèces dans l'ordonnance du Conseil d'État du 11 septembre 2020 qui a suspendu la chasse à la tourterelle des bois pendant la saison 2020-21.

Les défis de la transformation des usages, du vieillissement de la population, de la démographie hors norme, des changements environnementaux et climatiques, d'une pandémie mondiale, semblent donc forcer l'émergence d'un nouveau modèle. Pour Denis Thomas, président du Réseau APA orienté vers l'Économie Sociale et Solidaire dans les domaines social, médico-social et sanitaire, il s'agit d'un passage d'une société des biens à une société du lien, ce que Pablo

Servigne et Gauthier Chapelle appellent *l'âge de l'entraide* : « Il est certain que les groupes les plus coopératifs survivront aux tempêtes, comme cela a été le cas pendant des millions d'années. Les tempêtes qui arrivent annoncent tout simplement la fin de l'individualisme ».

Au-delà des solidarités traditionnelles, comme au sein de la famille, qui sont bien vivantes, la lutte contre le coronavirus a fait naître des actions de solidarité inédites de voisinage et des actions municipales de soutien aux administrés. À cette occasion, les nouvelles technologies ont démultiplié les liens sociaux, mais aussi creusé la *fracture numérique* approfondissant les fractures sociales existantes : les personnes seules, âgées, fragiles, toutes celles qui ne sont pas connectées, souffrent plus que les autres de la rupture des liens sociaux. Depuis mars 2020, le site de l'État *solidarite-numerique.fr*, propose d'aider et de conseiller les personnes éloignées du numérique.

Solidarité vecteur de paix

En attendant la fraternité qui décore avec audace nos frontons, nous pouvons continuer sans relâche la mise en œuvre d'une solidarité qui semble une force inextinguible de l'espèce humaine. Elle est un vecteur permanent de l'évolution de l'Homme. Surtout, elle porte nos espoirs de survie dans un avenir incertain et elle est fondatrice d'échanges, de négociations, donc de paix.

Marie-Christine Delavergne

¹ Institut national de recherches archéologiques préventives.